## Département du VAL d'OISE Arrondissement de PONTOISE Canton

COMMEDIATE PROPERTY OF THE PRO

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

095-219504388-20221004-DM01-DE le préfet : 98/10/2022 Réception par

Affichage: 08/10/2022 Pour l'autorité compétente par délégation

In medio stat virtus



de PONTOISE

\_\_\_\_\_

Courriel: mairie@moussy.fr Site: www.moussy.fr



LIBERATIONS

## **IMUNE DE MOUSSY**

## Nombre de membres En exercice 10 Présents 06

07

Votants

## **SEANCE DU 04 OCTOBRE 2022**

Date de convocation: 26/09/2022 Date d'affichage: 08/10/2022

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 04 octobre à 20 heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire publique, sous la présidence de M. HOUDAILLE Philippe, maire.

Etaient présents : M. HOUDAILLE Philippe, Mme NICOUD Armelle, Mme MENARD Elise, Mme VERBEKE Muriel, M. LE CLEGUEREC Marc, Mme PICARD Séverine.

Absents excusés: M. VERSET Nicolas, M. MONTHILLER Gérard donne pouvoir à M. HOUDAILLE Philippe, Mme LE PAGE Hélène.

Secrétaire de séance : Mme NICOUD Armelle.

EXTRAIT DU R

**DU CONSEIL MUNIC** 

Décision modificative de dépréciations de créances douteuses - N° 1

Le montant des dépréciations (Compte 49) est inférieur à 15 % des créances douteuses et contentieuses de + de 2 ans.

Les comptes des créances douteuses (Compte 4116, Compte 4146) présentent un solde de 19 589,03 € il convient donc de prévoir des dépréciations :

- Emettre un mandat en ordre mixte (compte de tiers : 4912) au Compte 681 pour 19 589,03 € ou au minimum 15 % soit 1 245,00 €.
- DM pour prévoir des crédits au Compte 6817 du montant 1 245,00 €.

Désignation	Diminution sur crédits	Augmentation sur crédits
	ouverts	ouverts
D022 : Dépenses imprévues fonctionnement	1 245,00 €	
Total Do22 : Dépenses imprévues Fonctionnement	1 245,00 €	
D 681 : Dot° amo. Prov. – charges fonct.		1 245,00 €
Total D 68: Dotations aux provisions		1 245,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

∩ Fait à Moussy, le 4octobre 2022 Le Maire, Philippe HOUDAILLE

Page 460

Réunion de conseil du 04/10/2022 Délibération 2022072